



**Conférence  
des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr.  
GÉNÉRALE

TD/B/COM.3/EM.15/1  
29 avril 2002

FRANÇAIS  
Original: ANGLAIS

---

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT

Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement  
Réunion d'experts sur les stratégies de commerce  
électronique pour le développement: Éléments de base  
d'un environnement propice au commerce électronique  
Genève, 10-12 juillet 2002  
Point 2 de l'ordre du jour provisoire

**ORDRE DU JOUR PROVISOIRE ANNOTÉ**

**I. Ordre du jour provisoire**

1. Élection du bureau
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Stratégies de commerce électronique pour le développement : Éléments de base d'un environnement propice au commerce électronique
4. Adoption du rapport de la Réunion

**II. Annotations**

**Point 1: Élection du bureau**

1. Il est recommandé aux participants d'élire un président et un vice-président/rapporteur.

**Point 2: Adoption de l'ordre du jour**

2. L'ordre du jour provisoire de la Réunion figure à la section I. Le programme détaillé sera disponible une semaine avant la Réunion.

*Documentation*

TD/B/COM.3/EM.15/1      Ordre du jour provisoire annoté

**Point 3: Stratégies de commerce électronique pour le développement : Éléments de base d'un environnement propice au commerce électronique**

3. À sa sixième session, en février 2002, la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement a décidé de convoquer une réunion d'experts sur les stratégies de commerce électronique pour le développement : Éléments de base d'un environnement propice au commerce électronique.

4. La Réunion d'experts analysera l'expérience de pays développés et de pays en développement et définira les éléments essentiels de stratégies nationales participatives et globales en matière de commerce électronique, ainsi que leurs incidences dans les pays en développement. Les questions qui devraient être examinées seront notamment: i) les liens entre les stratégies de commerce électronique et d'autres aspects des stratégies de développement; ii) les aspects juridiques et réglementaires du commerce électronique; iii) l'infrastructure, l'accès et les télécommunications; iv) la sensibilisation, l'enseignement et la formation; v) les méthodes d'élaboration et d'application de stratégies nationales de commerce électronique.

5. La Réunion d'experts contribuera à forger un consensus international sur l'intégration du commerce électronique dans les stratégies de développement.

6. Pour faciliter les débats, le secrétariat de la CNUCED a établi une note thématique intitulée «Stratégies de commerce électronique pour le développement : Éléments de base d'un environnement propice au commerce électronique» (TD/B/COM.3/EM.15/2). En outre, les experts sont invités à établir des communications qui seront distribuées telles quelles dans la langue où elles ont été reçues.

*Documentation*

TD/B/COM.3/EM.15/2      «Stratégies de commerce électronique pour le développement: Éléments de base d'un environnement propice au commerce électronique». Note thématique du secrétariat de la CNUCED

**Point 4: Adoption du rapport de la Réunion**

7. Le rapport de la Réunion d'experts sera soumis à la Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement à sa septième session, en février 2003. La Réunion d'experts souhaitera peut-être autoriser le Rapporteur à établir le rapport final sous l'autorité du Président après la clôture de la Réunion.

-----